



CAHIER DES CHARGES POSE PANNEAUX



« Route des producteurs Tranche 2.2 » - **Devis avant le 15 novembre**

Contexte - Projet de signalisation routière « Route des producteurs en Pyrénées Cathares »

Suite à la réalisation de ces divers supports de communication réalisés auparavant pour les producteurs (guide des producteurs, site internet, etc.), en 2015, les Communautés de communes du Pays d'Olmes et Pays de Mirepoix ont souhaité approfondir leur valorisation en installant une signalétique routière sur le territoire.

Certains producteurs ont émis l'idée de posséder des panneaux indiquant leur ferme depuis la route. Pour cela, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Ariège et la DREAL, un packaging de trois types de panneaux a été réalisé :

- Des pré-enseignes (panneaux disposés le long d'une route)
- Des enseignes disposés directement à l'entrée de la ferme
- Des panneaux d'information locale (au croisement de certaines routes dans la commune)

Pour la tranche 1, un total de 22 producteurs se sont inscrits dans cette démarche.

En 2017, à la demande de quelques agriculteurs, une seconde tranche va être mise en place.

En mai 2018, un marché public a été réalisé pour 6 agriculteurs. Le marché étant terminé (3/4 lots ont été clôturés), les Communautés de communes du Pays d'Olmes et Pays de Mirepoix relancent un appel à consultation pour équiper 3 autres agriculteurs.

Cahier des charges – POSE DES PANNEAUX

Travaux à réaliser sur le bord de routes (Pays d'Olmes, Pays de Mirepoix, entre Mirepoix et Pamiers)

Pose de 6 panneaux signalétiques (1x1,5m) comprenant

- Réalisation de trous à 5 m de la chaussée, à la mini-pelle 0.50 x 0.50 x 1.80 m
- Coffrage, mise à niveau, remplissage de béton dose à 350 kg
- Pose du panneau après séchage du plot avec chevilles spit (ref sur l'avis technique du fabricant de panneaux)

Les spécificités de la pose : bord du panneau à 5m de la chaussée sur terrain privé (les parcelles sont déterminées en amont avec les agriculteurs)

Description possible en annexe

Contact

Trifine Cuvillier

Chargée de mission "Renforcement des filières alimentaires en Pyrénées Cathares"

Communautés de communes du Pays d'Olmes et Pays de Mirepoix

trifine.cuvillier@paysdolmes.org

www.pyreneescathares-producteurs.fr

Tel : 05.61.04.44.30



NOTE DE CALCUL FIXATION CHEVILLE (Dimensionnement selon méthode du guide d'ATE Annexe C)

Date : 20/03/2015

Exécuté par : S21
Téléphone : 0563619603

Télécopie : 0563619524

Affaire :
Société :

Caractéristiques du support béton

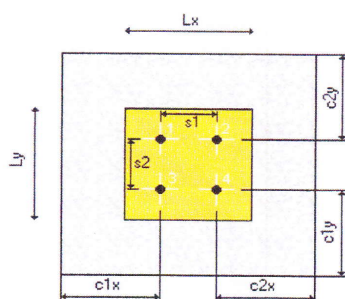
Classe de béton : C20/25
Epaisseur du béton : 300 mm

Fissuration du béton : Fissuré
Sans armatures de bord
Armatures espacées d'au moins 150 mm

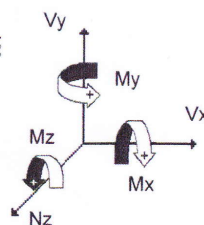
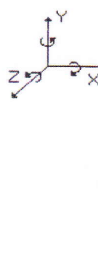
Définition de la pièce à fixer

Epaisseur de la pièce à fixer : 10 mm

Modèle de calcul : Groupe de 4 chevilles



Sollicitation de calcul :



Nz = 0,00 kN
Vx = 0,00 kN
Vy = 0,00 kN

Mz = 0,00 kNm
Mx = 0,00 kNm
My = 4,50 kNm

Géométrie de la platine

Lx = 300 mm
Ly = 300 mm

s1 = 250 mm
s2 = 250 mm

Implantation

Pleine masse

Sollicitation de calcul :

Sur le groupe :

$N_{sd}^a = 17,32 \text{ kN}$ $N_{sd}^h = 8,66 \text{ kN}$
 $e_{N_x} = 0 \text{ mm}$ - $e_{N_y} = 0 \text{ mm}$
(Excentration de la sollicitation de traction)

$V_{sd,x}^a = 0,00 \text{ kN}$

$V_{sd,y}^a = 0,00 \text{ kN}$

$V_{sd}^a = 0,00 \text{ kN}$ $V_{sd}^h = 0,00 \text{ kN}$

Par cheville :

Cheville	1	2	3	4
N_{sd} (kN)	8,66	0,00	8,66	0,00
$V_{sd,x}$ (kN)	0,00	0,00	0,00	0,00
$V_{sd,y}$ (kN)	0,00	0,00	0,00	0,00
V_{sd} (kN)	0,00	0,00	0,00	0,00

Cheville conseillée :

SPIT FIX Z-A4 Ancrage max M16/55-33

Les modèles de calculs proposés n'engagent la responsabilité de SPIT que dans la stricte similitude des hypothèses de calcul retenues, et d'une mise en oeuvre conforme aux instructions données dans le cahier des charges SPIT. Le résultat de ces calculs ne concerne que les chevilles SPIT; il appartient au Maître d'ouvrage ou au Bureau d'Etudes de vérifier que le support est apte à supporter les charges apportées par les chevilles notamment dans le cas d'un groupe de chevilles. Toute modification de ce logiciel effectuée sans l'accord écrit de SPIT, nous dégage de toute responsabilité.

SPIT Route de Lyon B.P. 104 26501 Bourg lès Valence Tél : 04-75-82-20-20 - Fax : 04-75-42-81-71



NOTE DE CALCUL FIXATION CHEVILLE

(Dimensionnement selon méthode du guide d'ATE Annexe C)

Cheville conseillée

Désignation : **FIX Z-A4 Ancrage max**

Type : **M16/55-33**

Vérification

Le détail de la méthode de calcul peut être imprimé en option

TRACTION

Rupture cône béton :

$N_{Rk,c}^0 = 28,7$	$\Psi_{s,N} = 1,00$	$1,00$
$A_{c,N} = 1,97$	$\Psi_{Re,N} = 1,00$	
$A_{c,N}^0$	$\Psi_{ucr,N} = 1,00$	
	$\Psi_{ec,N} = 1,00$	

$N_{Rk,c} = 56,5$		
$N_{Rd,c} = 37,7$	$\gamma_{Mc} = 1,50$	
$\beta_N = 0,46$		

Rupture par fendage :

$N_{Rk,c}^0 = ---$	$\Psi_{h,sp} = ---$	$---$
$A_{c,sp} = ---$	$\Psi_{s,sp} = ---$	
$A_{c,sp}^0$	$\Psi_{Re,N} = ---$	
	$\Psi_{ucr,N} = ---$	
	$\Psi_{ec,sp} = ---$	

$N_{Rk,sp} = ---$		
$N_{Rd,sp} = ---$	$\gamma_{Msp} = ---$	
$\beta_N = ---$		

Rupture par extraction-glisement :

$N_{Rk,p} = 16,0$		
$N_{Rd,p} = 10,7$	$\gamma_{Mp} = 1,50$	
$\beta_N = 0,81$		

Rupture Acier :

$N_{Rk,s} = 62,0$		
$N_{Rd,s} = 29,5$	$\gamma_{Ms} = 2,10$	
$\beta_N = 0,29$		

CISAILLEMENT

Rupture bord de dalle :

Rupture par effet de levier :

Rupture Acier :

EQUATION D'INTERACTION (La valeur de β_N et β_V retenue est la plus importante) :

$$(\beta_N)^{1,5} + (\beta_V)^{1,5} = 0,73 \leq 1$$

La cheville FIX Z-A4 Ancrage max M16/55-33 convient, les équations d'interaction sont satisfaisantes.

Données de pose

Diamètre de perçage du béton :	16 mm
Profondeur d'ancrage	86 mm
Profondeur forage/béton :	117 mm
Diamètre de perçage pièce à fixer :	18 mm
Couple de serrage :	100 Nm

Les conditions $Lx \geq S+3.df$ ou $Lv \geq Sv+3.df$ ne sont pas respectées



Les modèles de calculs proposés n'engagent la responsabilité de SPIT que dans la stricte similitude des hypothèses de calcul retenues, et d'une mise en oeuvre conforme aux instructions données dans le cahier des charges SPIT. Le résultat de ces calculs ne concerne que les chevilles SPIT; il appartient au Maître d'ouvrage ou au Bureau d'Etudes de vérifier que le support est apte à supporter les charges apportées par les chevilles notamment dans le cas d'un groupe de chevilles. Toute modification de ce logiciel effectuée sans l'accord écrit de SPIT, nous dégage de toute responsabilité.

SPIT Route de Lyon B.P. 104 26501 Bourg lès Valence Tél : 04-75-82-20-20 - Fax : 04-75-42-81-71